

Le Pouvoir des DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES MIGRANT.E.S est dans le syndicat !

Déclaration des Fédérations
Syndicales Internationales
sur le 18 décembre



20
24



Le 18 décembre est la Journée internationale des migrant.e.s. En ce jour et au-delà, les Fédérations Syndicales Internationales réaffirment leur engagement inébranlable à soutenir les travailleurs.euses migrant.e.s dans leur lutte pour exercer librement le droit humain fondamental de se syndiquer, de s'unir et de se mobiliser dans la solidarité. Ensemble, nous continuerons à lutter pour l'unité, pour un monde où les droits et la dignité de tous les travailleurs.euses, quel que soit leur statut migratoire, sont reconnus et défendus dans les lois, les politiques et les pratiques.

Les Fédérations Syndicales Internationales honorent les contributions vitales des travailleurs.euses migrant.e.s dans nos services publics, nos industries et nos communautés. Sans eux, la société s'effondre. Ce sont nos infirmières, nos aides-soignant.e.s, nos médecins, nos enseignant.e.s, nos ouvrier.e.s du bâtiment, nos employé.e.s de maison, nos travailleurs.euses agricoles, nos personnels hôteliers, nos travailleurs.euses des transports, et la liste est encore longue. Les travailleurs.euses migrant.e.s, dont beaucoup sont des femmes ont dû quitter leur famille et leur pays d'origine à la recherche d'un travail décent. Au cours de la crise sanitaire de la pandémie, nous avons pu constater leur rôle essentiel dans le soutien de nos systèmes de santé, de nos infrastructures de transport, de nos chaînes d'approvisionnement alimentaire et de tous les autres services de base.

Pourtant, les travailleurs.euses migrant.e.s sont souvent confronté.e.s à des conditions de travail dangereuses, à des bas salaires et à des obstacles systémiques qui les empêchent de se syndiquer. Ils/Elles sont victimes d'exploitation, de discrimination et de violence sur leur lieu de travail et au sein de leur communauté. La crise climatique, les guerres et conflits en cours et la montée de la xénophobie ne font qu'exacerber la situation.

Partout dans le monde, la montée de l'autoritarisme et de l'extrême droite, avec sa rhétorique et ses politiques clivantes, anti-migrant.e.s, violentes et xénophobes, prend pour cible les travailleurs.euses et leurs familles. Les efforts visant à monter un groupe de travailleurs.euses contre un autre, alimentés par une idéologie raciste, d'extrême droite et néolibérale, n'ont jamais fait progresser les droits, les protections et le bien-être des travailleurs.euses. Au contraire, les divisions au sein de la classe ouvrière ne servent que les intérêts des quelques riches et des multinationales. Nous avons besoin de davantage de solidarité, pas moins, pour contrebalancer les relations de pouvoir inégales entre celles et ceux qui possèdent trop et celles et ceux qui n'ont que trop peu, pour un monde juste et équitable.

De nombreux travailleurs.euses migrant.e.s sont contraint.e.s d'occuper des emplois précaires, informels et souvent invisibles, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation. L'invisibilité des migrant.e.s masque souvent les violations des droits humains, notamment le vol de salaire généralisé, les pratiques de recrutement déloyales par des employeurs et des recruteurs abusifs, les conditions de travail dangereuses ou insalubres, la confiscation des documents d'identité et la restriction de la liberté, en collusion avec certaines autorités peu scrupuleuses. L'exclusion des travailleurs.euses domestiques et des travailleurs.euses agricoles migrant.e.s du droit du travail les prive de jours de repos hebdomadaires, de protection de la maternité et de protection sociale. Dans certains pays, les règles d'immigration portent atteinte aux droits sociaux des travailleurs.euses, comme la kafala ou le système de parrainage, l'obligation d'hébergement pour les travailleurs.euses domestiques et les aides-soignant.e.s, et les systèmes de migration temporaire de main-d'œuvre exploités qui limitent la liberté des travailleurs.euses migrant.e.s de changer d'employeur, ce qui les conduit souvent à la servitude pour dettes. Ce cycle d'exploitation enrichit les employeurs exploités, tout en plongeant de nombreux travailleurs.euses dans une spirale de vulnérabilité et de servitude pour dettes. Le droit humain à la liberté d'association permet aux travailleurs.euses de surmonter la peur et de s'élever collectivement contre le vol de salaire et d'autres violations des droits qui privent les migrant.e.s de leur voix, de la justice et de la dignité.

Les travailleurs.euses migrant.e.s sont en première ligne des efforts de lutte contre le changement climatique, construisant des infrastructures essentielles et fournissant des services de base tout en travaillant dans des conditions dangereuses. Pourtant, ils/elles sont parmi les premier.e.s à subir les effets dévastateurs du changement climatique. Une transition juste et équitable vers une économie à faibles émissions de carbone doit donner la priorité à la sécurité et à la santé au travail, à la dignité et à des conditions décentes pour tous.tes les travailleurs.euses, indépendamment de leur pays d'origine et de leur statut migratoire, tout en défendant l'accès universel à des services publics, à l'éducation et au logement décent. Sans changement systémique et avec les pratiques habituelles, la transition vers une économie verte ne fera que perpétuer le même modèle axé sur le profit qui exploite depuis longtemps les travailleurs.euses et la nature, créant ainsi la crise climatique dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Nous demandons instamment le renforcement du droit du travail et des mécanismes d'application pour lutter contre l'exploitation, le vol de salaire et les conditions de travail dangereuses, tout en promouvant des politiques inclusives qui intègrent les travailleurs.euses migrant.e.s dans les plans d'action pour le climat.



Face à ces crises multiples, les Fédérations Syndicales Internationales affirment avec force que le droit de s'organiser, de former des syndicats et d'y adhérer, et de négocier collectivement est fondamental pour tirer parti de l'action des travailleurs.euses migrant.e.s afin de remédier aux dynamiques de pouvoir déséquilibrées dans toutes les sphères sociales, en particulier sur nos lieux de travail, et de transformer les conditions sociales et d'emploi sous-jacentes qui enracinent la pauvreté, alimentent l'inégalité et limitent la démocratie. Lorsque les travailleurs.euses migrant.e.s - avec ou sans papiers, en situation régulière ou non, dans l'économie formelle ou informelle - sont en mesure de s'organiser en syndicats, de se former, de faire campagne et de construire des espaces de solidarité, le travail structuré est mieux armé pour repousser l'autoritarisme, le populisme nationaliste et l'extrême-droite.

Les Fédérations Syndicales Internationales appellent fermement les gouvernements, les employeurs, les sociétés multinationales et les organisations internationales à reconnaître et à protéger les droits des travailleurs.euses migrant.e.s, en particulier leur droit de se syndiquer et de négocier collectivement sans crainte d'intimidation ou de représailles.

Nous appelons à l'élimination des pratiques discriminatoires, de la xénophobie et de la violence à l'encontre des migrant.e.s, et à la promotion de l'égalité et du respect des genres sur le lieu de travail et dans la société. Le respect des normes internationales du travail, telles que la Convention C87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, la Convention C98 de l'OIT sur le droit d'adhérer à un syndicat et sur la négociation collective et les Conventions C97 et C143 de l'OIT sur les travailleurs.euses migrant.e.s, est essentiel pour garantir le traitement équitable, la sécurité et la dignité de tous.les travailleurs.euses migrant.e.s.

A l'occasion de la Journée internationale des migrant.e.s, le mouvement syndical mondial appelle la communauté internationale, ainsi que nos syndicats, nos alliés de la société civile, nos communautés et nos militant.e.s à :

- **Démontrer et valoriser les contributions de tous les travailleurs.euses migrant.e.s ;**
- **Dénoncer toutes les formes d'exploitation, de discrimination et d'attaques xénophobes à leur encontre ;**
- **Lutter pour le droit à la liberté d'association et à la négociation collective pour tous.les travailleurs.euses migrant.e.s, quel que soit leur statut d'immigration ou leur secteur de travail, car il s'agit d'un élément fondamental pour protéger leurs droits et soutenir leur action ;**
- **Organiser les travailleurs.euses en syndicats et veiller à ce qu'ils/elles puissent assumer des fonctions de représentation et de direction ;**
- **Promouvoir la ratification et la mise en œuvre effective des Conventions C97 et C143 de l'OIT sur les travailleurs.euses migrant.e.s et de la Convention des Nations unies sur les Travailleurs.euses migrant.e.s ;**
- **Appeler au soutien et à l'unité des travailleurs.euses, des communautés et des militant.e.s ;**
- **Faciliter l'accès aux mécanismes de justice, en particulier l'aide juridique, le soutien nécessaire et le statut d'immigrant pour rester dans le pays de destination afin de poursuivre ses activités ;**
- **Encourager les affiliés à travailler avec les communautés pour instaurer un climat de confiance parmi les travailleurs.euses migrant.e.s.**
- **Créer des espaces de solidarité à l'intérieur et au-delà des frontières afin de galvaniser notre unité pour dénoncer et repousser la montée de l'autoritarisme sous ses formes anciennes et nouvelles, et l'extrême-droite avec son programme néo-libéral, clivant, raciste, nationaliste, populiste et xénophobe.**

Le pouvoir des travailleurs.euses migrant.e.s est dans les syndicats. Le mouvement syndical mondial représente plus de 200 millions de travailleurs.euses à travers le monde qui se battent pour les droits des travailleurs.euses, leurs familles et leurs communautés. Nous ne reculerons pas devant les forces d'extrême-droite qui tentent de nous diviser. Ensemble, nous nous élevons dans la force et l'unité !

